



Entrée de dépendance d'une maison démolie : partie constituante de la maison urbaine, cave creusée dans le sable du coteau, à l'arrière du bâtiment.

IVR82_19900100339X

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation